



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2017, Université de Poitiers. hceres-02026877

HAL Id: hceres-02026877

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026877>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence *Sociologie* de l'Université de Poitiers est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts (SHA). Elle vise à donner un bon niveau de maîtrise de la pensée sociologique et anthropologique (idées, auteurs, courants de pensée) à travers la lecture et l'analyse critique de textes fondamentaux. Au terme de la formation, l'étudiant aura acquis et saura manier les concepts propres aux deux disciplines. L'enseignement théorique est également complété d'enseignements de disciplines connexes (histoire, économie et droit).

La formation s'articule autour de trois ambitions de maîtrise des savoirs : théorique (épistémologie de la sociologie, connaissance des auteurs, des théories et concepts fondamentaux), méthodologique (l'enquête sociologique quantitative et qualitative), empirique (connaissance des phénomènes sociaux à partir des champs spécialisés de la sociologie). Outre cet apprentissage théorique, la formation a également pour objectif de fournir aux étudiants certains savoir-faire spécifiques qu'ils pourront mettre en œuvre dans différents milieux professionnels (chargé d'études, intervenant dans le secteur social). Ainsi, la licence de *Sociologie* permet à la fois une formation disciplinaire et une formation à des méthodologies transversales. Elle contribue aussi au développement personnel, social et citoyen des étudiants. La poursuite d'études est possible dans le master *Sociologie* de l'établissement.

Les enseignements ont lieu à Poitiers, dans les locaux de l'UFR SHA.

Analyse

Objectifs

La licence *Sociologie* proposée à l'Université de Poitiers s'inscrit dans le champ de formation *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA). Cette formation a trois objectifs que l'on retrouve dans toutes les licences de sociologie : (1) conduire au développement de compétences générales d'analyse et de synthèse, d'argumentation, de mise en œuvre d'une démarche hypothético-déductive et des outils méthodologiques permettant de la mettre à l'épreuve ; (2) fournir des connaissances théoriques et compétences méthodologiques propres à la sociologie ; (3) fournir une initiation à l'anthropologie et à l'économie.

La formation est assurée uniquement en présentiel. Comme les autres licences de la composante, la licence de *Sociologie* inclut trois parcours types (parcours renforcement ; parcours mineure ; parcours préprofessionnalisation) mis en place à partir de la deuxième année (L2).

La poursuite d'études peut se faire dans le master *Sociologie* de l'établissement ou dans les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ). La licence de *Sociologie* permet aussi d'envisager des emplois dans plusieurs secteurs d'activités tels que l'action sociale, l'insertion professionnelle, les métiers de l'animation et de la médiation, le journalisme et l'information, le développement local ou le *management*.

Organisation
<p>La licence de <i>Sociologie</i>, comme toutes celles proposées par l'UFR SHA est organisée autour d'enseignements spécifiques à chaque mention, et d'enseignements d'ouverture (autres disciplines), selon une clé de répartition commune. Ce point témoigne d'une politique d'établissement, ou, à tout le moins, d'une politique délibérée, et inclusive, de la composante. Globalement, chacun des six semestres de 30 ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>), est composé de trois unités d'enseignement (UE) dans la discipline, pour un total de 18 ECTS sauf en semestre 1 (24 ECTS), et de deux ou trois UE hors discipline, d'un total de 12 ECTS (6 en semestre 1).</p> <p>La première année (L1) est bi-disciplinaire et permet des réorientations au sein des différentes mentions de licences de l'UFR SHA : l'étudiant est dans l'obligation de suivre en semestres 1 et 2 une seconde discipline (ouverture) prise parmi les six proposées au sein des mentions du domaine Sciences humaines et sociales (SHS), ou parmi deux enseignements proposés par l'UFR de Lettres et langues.</p> <p>A partir du début de la L2, l'étudiant a l'opportunité de clarifier ses choix dans une UE de six ECTS qui identifie son parcours (renforcement, mineure, ou préprofessionnalisation). La liste des UE des trois années de licence ne permet pas d'identifier les trois types de renforcements disciplinaires annoncés dans la rubrique précédente (renforcement disciplinaire en sociologie ; renforcement disciplinaire en anthropologie ; renforcement disciplinaire en questions économiques et sociales). Le rapport entre le volume horaire d'enseignement des UE et le nombre d'ECTS qui leur sont affectés est variable.</p> <p>L'organisation de la formation vise à amener les étudiants à entrer dans leur discipline progressivement et à maîtriser les contenus - savoirs et méthodes - indispensables à la pratique de la sociologie ou de l'anthropologie. Il y a là, dans la formulation « ou de l'anthropologie », un problème potentiel, si le « ou » est exclusif. En effet, il s'agit d'une licence de sociologie et non d'une licence d'anthropologie. Au-delà de la structuration, la spécialisation progressive, qui est une caractéristique positive de la formation, se traduit pédagogiquement par un plan de progression des contenus d'enseignement de la discipline. On regrettera toutefois l'absence d'enseignements de démographie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Élément positif associé à cette formation, la licence de <i>Sociologie</i> de l'Université de Poitiers présente l'originalité de s'affirmer pluridisciplinaire (la formation est présentée comme surtout ouverte à l'anthropologie intégrée au cursus, deuxième discipline dès la première année, système d'UE libres, ouverture disciplinaire à travers les parcours dès la L2). L'autre licence de sociologie de la ComUE (communauté d'université et d'établissements) Léonard de Vinci (en son état de 2016) est proposée à l'Université de Tours.</p> <p>Des partenariats semblent développés en particulier avec des associations, mais le dossier est extrêmement succinct sur ce point.</p> <p>La licence de sociologie est adossée au groupe de recherches sur les sociétés contemporaines (GRESO, équipe d'accueil, EA 3815), faisant partie de l'école doctorale Sociétés et organisations (ED 526). Par ailleurs, deux associations sont en lien avec la formation (Solidarité, environnement, insertion ; Filmer le travail).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique compte 20 personnes dont quatre professeurs d'université, 10 maîtres de conférences, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, deux doctorants contractuels avec mission d'enseignement, un professeur certifié affecté à l'enseignement supérieur (PRCE) et un professeur agrégé (PRAG) et un professionnel associé à temps partiel (PAST). La plupart des enseignants-chercheurs relèvent de la section 19 (<i>Sociologie, démographie</i>) du Conseil National des Universités (16 d'entre eux) ; deux relèvent de la section 20 (<i>Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire</i>) et un de la section 74 (<i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</i>). Quelques professionnels (directeur ou directrice d'association, chargé de mission) participent aux enseignements (et aussi aux jurys d'année).</p> <p>Si l'on rapporte le nombre de membres de l'équipe pédagogique (20) aux effectifs cumulés des trois années de licence (241 étant le plus élevé), le taux d'encadrement est de 1 pour 12 étudiants, ce qui est un bon taux d'encadrement, favorable aux conditions de travail et d'accompagnement des étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Sur les trois années de licence, on compte environ 200 étudiants en moyenne avec une légère tendance à la hausse (241 en 2015-2016). Le nombre d'inscrits en première année (L1), est en augmentation ces trois dernières années (127 en 2015-2016) après un fléchissement en 2012-2013. Les effectifs sont ainsi passés de 108 (en 2011-2012) à 127 et les taux de réussite totale ou partielle à l'issue de la L1 sont passés de 57 % à 65 %. Les taux d'abandons à l'issue de la L1 sont chaque année, d'environ, 28 %. Une petite proportion d'étudiants, supérieure aux moyennes généralement observées, ayant validé leur année de L1 ou de deuxième année (L2), ne s'inscrivent pas ensuite dans l'année suivante de la licence. Le nombre d'inscrits qui chute sensiblement en L2 (d'environ 50 %) se maintient ensuite en troisième année (L3). Les taux de réussite en L3 sont bons mais diminuent régulièrement (90 %, 87 %, 84 % et 74 % de l'année 2011-2012 à l'année 2014-2015). En L3, arrive, d'autres établissements, une petite proportion d'étudiants.</p> <p>La poursuite d'études des étudiants ayant validé la licence de <i>Sociologie</i> à Poitiers est notamment réalisée à l'ESPÉ</p>

<p>(master MEEF) ; le master <i>Sociologie</i> de l'établissement attire trop peu. Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle directement après la licence, elle demeure rare : dans ce cas, elle concerne essentiellement les métiers du social.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>L'appartenance d'une large majorité des enseignants-chercheurs au GRESCO assure le lien entre la recherche sociologique contemporaine et locale, et la formation. L'appartenance de la plupart des membres de l'équipe pédagogique à un laboratoire de recherche, irrigue les enseignements.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les maquettes de formation ne sont pas construites à partir d'une approche par maîtrise de « compétences ». Néanmoins, les formations à vocation professionnelle mettent en valeur un certain nombre de compétences professionnelles parfois clairement identifiées dans les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La question de la professionnalisation est traitée au niveau de l'Université qui a prévu dans les cursus, des actions spécifiques sur l'insertion, en semestres 4 et 6 (forum des métiers, réalisation d'une fiche d'enquête métiers). Le responsable du parcours « insertion » est désigné comme l'interlocuteur du département. Il conviendrait cependant d'indiquer clairement s'il est celui de l'ensemble des étudiants de la licence de <i>Sociologie</i> ou de ceux ayant choisi le parcours <i>Conseil, orientation, projet</i> : en effet, l'annexe à laquelle le lecteur est renvoyé, ne présente que ce parcours. La participation d'un PAST dans la formation marque la volonté de prendre en compte la professionnalisation. Toutefois, celui-ci n'assure que neuf heures d'enseignement consacrées à l'insertion, en L3, alors qu'il en assure 36 consacrées à la recherche documentaire en L1. Les compétences professionnelles précisées dans la fiche RNCP, relèvent de compétences transversales organisationnelles (travailler en autonomie, utiliser des technologies de l'information, rechercher les informations, communiquer), de compétences scientifiques générales (traiter une question de recherche, présenter oralement et par écrit un travail de recherche) et de compétences disciplinaires spécifiques aussi bien théoriques que méthodologiques. La contribution des professionnels à la formation n'est pas très importante en volume horaire. Il convient cependant de rappeler que la licence de <i>Sociologie</i> n'est pas une formation <i>a priori</i> professionnalisante, comme peuvent l'être, par exemple, des licences professionnelles.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La formation prévoit un stage optionnel d'au moins 20 heures en semestre 6, tout comme sont optionnels les projets tutorés du semestre 5. Les éléments disponibles laissent penser que cette opportunité n'est offerte qu'aux étudiants choisissant le parcours « préprofessionnalisation ». Il n'est pas prévu de stage à l'international.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La mobilité étudiante dans le sens des entrées et des sorties est assurée par des conventions d'échanges européens (Erasmus - <i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>, conventions avec l'Allemagne et l'Espagne) et avec le Québec (CREPUQ - Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Les flux d'étudiants pour l'ensemble de la licence sont compris entre neuf et 21 étudiants selon les années. Notons que 5 à 10 % des étudiants inscrits dans cette licence, hors des conventions Erasmus et CREPUQ, proviennent de l'étranger et notamment de la zone francophone (Maghreb et Afrique subsaharienne). La mobilité internationale (un ou deux semestres à partir du S3 dans le cadre du CREPUQ ou d'ERASMUS) est bien présente dans le cadre de la licence <i>Sociologie</i>. Plusieurs conventions d'échange sont établies avec des universités européennes (Göttingen, Grenade, Valence, Salamanque, Florence, Rome, Varsovie, Skopje, etc.) : cinq étudiants sortants, en 2015-2016, huit étudiants entrants en provenance d'universités partenaires. Un enseignant-chercheur coordonne les échanges et coopérations, assure le suivi des étudiants concernés avec l'appui des collègues correspondants des universités partenaires. Point positif, il existe également une possibilité de licence option internationale (portugais, russe et chinois) sur six semestres, avec mobilité en L3 (au semestre 6). Un enseignement en langue vivante étrangère est assuré pour tous les étudiants, qui peuvent, de plus, se rapprocher de la plateforme de formation en autonomie réalisée par l'Université de Poitiers dans le cadre de la Maison des langues. Tous les enseignements de la discipline sont assurés en français et il ne semble pas y avoir de professeurs invités étrangers qui interviendraient dans la formation.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Un peu moins d'un étudiant sur deux qui ont entamé des études de sociologie en première année les poursuit l'année suivante en deuxième année ; c'est pourquoi il existe un dispositif de remise à niveau pour les étudiants en difficulté, le monitorat. Il vise à favoriser la réussite des étudiants par le biais de tuteurs rémunérés, recrutés parmi les étudiants de master. Le monitorat de sociologie est pour les étudiants de licence (L1, L2, L3) pour toute question de méthode de travail, d'aide sur les textes, de préparation des devoirs, de discussion sur l'orientation.</p> <p>La L1 étant bi-disciplinaire, elle permet des réorientations au sein des différentes mentions de licence de l'UFR SHA. Ainsi, il est donc possible à tous les étudiants de licence de se réorienter, en L1 par le biais de la deuxième discipline, en L2 et L3 au profit de la mineure, voire moyennant un changement complet d'orientation après validation du responsable d'année concerné. Il peut, dans ce cas, être demandé à l'étudiant de valider certaines UE des années antérieures afin de compléter son socle de formation disciplinaire. Enfin, le parcours « renforcement disciplinaire en anthropologie », suivi en L2 et L3, permet plus spécifiquement aux étudiants intéressés par cette discipline de se réorienter vers une licence ou un master d'anthropologie.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est réalisé uniquement en présentiel mais des dispositifs adaptés sont prévus en cas de contraintes spécifiques (étudiant salarié, en situation de handicap, en inscription multiple, sportif de haut niveau). La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, de même que la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). Par ailleurs, la composante s'est engagée dans une politique de formation tout au long de la vie (désignation d'un référent). Un centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP), mis en place par l'Université, apporte son appui aux enseignants et enseignants-chercheurs. Il accompagne l'évolution des pratiques pédagogiques.</p> <p>Les étudiants sont formés à l'utilisation d'outils numériques (par exemple, logiciels de traitements statistiques) et disposent d'un espace de travail numérique (ENT), en accès libre. Par ailleurs, une plateforme de formation en autonomie permet de se former en langues et en internet et informatique (C2i, certificat informatique et internet) mais ce n'est pas obligatoire.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants font l'objet d'une charte des examens dont l'étudiant doit attester avoir pris connaissance. Il n'existe pas d'évaluation diagnostic des connaissances et/ou des compétences d'études des étudiants au moment de leur intégration dans le cursus. Le contrôle des connaissances et des compétences se fait soit par contrôle continu (philosophie de contrôle continu progressif), soit par contrôle terminal. Pour les travaux dirigés (TD), les enseignants évaluent quelques exercices. Les cours magistraux (CM) sont évalués en fin de semestre. Une réévaluation des modalités de contrôle des connaissances, d'une année sur l'autre, est pratiquée dans une logique d'évolution et d'adaptation. Pour toutes les licences de l'UFR SHA, un jury réunissant toutes les mentions se réunit par semestre et par année ; la compensation semestrielle et annuelle est appliquée selon les règles communes.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Pour accompagner les équipes pédagogiques, l'université de Poitiers s'est dotée, en septembre 2014, d'un centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP). Ainsi est organisée, dans le cadre du plan de formation, une intervention sur l'approche par compétences, à l'échelle de l'université et de ses 14 composantes.</p> <p>Un outil est consacré au suivi de l'acquisition de compétences : le livret pédagogique du parcours <i>Conseil, orientation, projet</i>. Il présente le détail des enseignements proposés dans ce parcours à partir de la L2 et leurs objectifs pédagogiques.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP) réalise une enquête à 30 mois après la validation de la licence et une enquête plus succincte à six mois. Les diplômés sont contactés par voie postale et/ou électronique, avec de possibles relances téléphoniques. Pour avoir un plus large taux de réponses, les responsables de spécialités contactent eux-mêmes les anciens étudiants à six mois et 12 mois (téléphone, courriel, réunions des anciens). Cette procédure permet d'obtenir des données fiables puisque le taux de répondants aux enquêtes (2012-2013 ; 2013-2014 ; 2014-2015) est élevé quoiqu'en diminution (respectivement 85 % ; 80 % ; 78 %). La plupart des répondants est en poursuite d'études à l'issue de la licence, essentiellement en master.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La mise en place d'un conseil de perfectionnement dans les formations de l'UFR SHA n'a été adoptée par le conseil d'UFR que le 22 juin 2015, et les réunions ont commencé durant l'année 2015-2016. Les responsables de la formation indiquent que l'équipe pédagogique s'efforce de réagir avec réactivité, dans les semestres et année mêmes, aux demandes formulées par les étudiants dans le cadre des réunions de l'instance créée.

Chaque enseignant organise selon la forme qu'il choisit, une évaluation de son enseignement par les étudiants.

Les enquêtes d'évaluation de la formation sont réalisées par l'établissement à partir de questionnaires élaborés par un groupe de travail incluant enseignants, étudiants et administratifs. Les questions (fermées et ouvertes) abordent différents thèmes : organisation de la formation, conditions d'études, contrôles des connaissances, appréciation globale de la formation et des services. Ces enquêtes portent surtout sur les débuts de formation (première année de licence, première année de master par exemple). Les données relatives à la partie générale de la formation sont transmises aux composantes et publiées sur le site de l'université. Les données relatives aux enseignements sont transmises aux équipes pédagogiques. Par ailleurs, des échanges informels avec les étudiants ou formels avec leurs délégués contribuent à l'évaluation des enseignements. Les retours des enquêtes et autres échanges permettent l'ajustement des pratiques. Une évaluation de la formation et de son organisation est aussi réalisée, a posteriori, sous forme d'enquête auprès des anciens étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Approche pluraliste et diversifiée des théories sociologiques.
- Accompagnement et suivi des étudiants de qualité.
- Taux d'encadrement confortable.

Points faibles :

- Absence regrettable de la démographie dans les enseignements, ce qui diminue, les chances de pouvoir intégrer (et obtenir) ensuite un master de sociologie quantitative et de démographie.
- Manque d'incitation à suivre un stage dans le cadre de la formation.
- Caractère succinct du dossier servant à l'évaluation, dossier qui ne permet pas de comprendre la part de la recherche dans la formation, les laboratoires d'appui et leurs orientations thématiques.

Avis global et recommandations :

Globalement, la licence *Sociologie* répond aux attentes d'une licence généraliste. Il conviendrait d'ouvrir davantage la licence à des enseignements disciplinaires en langue étrangère, ainsi qu'à un enseignement en démographie. Une plus forte incitation à effectuer un stage durant le cursus serait aussi souhaitable.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013322 - licence « sociologie ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence « sociologie », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval